



## **CONVENTION D'UTILISATION DU MATERIEL DE PROJECTION ET SONO SALLE SAINT PIERRE**

Entre de la commune de Parçay-Meslay  
D'une part,

Et  
Mme / M.  
Adresse :  
Téléphone :  
D'autre part.

Mme/M Cliquez ici pour entrer du texte.  
vue d'y organiser une manifestation.

Sollicite d'utiliser **TOUTE LA SALLE** en

### **I. DESIGNATION PRECISE DES MATERIELS UTILISÉS**

L'organisateur s'engage à utiliser convenablement le matériel mis à sa disposition et à les rendre en bon état de fonctionnement, après usage.

A savoir : Un jeu de clef permettant l'ouverture de l'armoire du Matériel AUDIO, contenant :

- Une télécommande permettant la mise en route du Rétroprojecteur
- Un micro
- Un jeu de clef permettant la descente et la remonté de l'écran
- La notice d'utilisation des Matériels.

L'organisateur reconnaît avoir procédé à une visite des lieux et plus à l'explication de la manipulation du matériel à utiliser.

**Il reconnaît que seul ces matériels sont mis à sa disposition et qu'il devra se munir de son propre PC et d'un câble HDMI lui appartenant.**

### **II. CARACTÈRE DE LA MANIFESTATION**

Type de manifestation (mariage, fête familiale...) : Cliquez ici pour entrer du texte.



### III. CONDITIONS DE PAIEMENT

Uniquement réservé aux RESIDANTS de LA COMMUNE

**Tarif une journée (samedi ou Dimanche) : 50 €**

*La location commence : du samedi matin 9h00 au dimanche jusqu'à 2h00.*

*Et du dimanche matin 9h00 au lundi jusqu'à 2 h 00.*

A la réservation seront demandés :

**Une caution de 500 Euros.** Cette dernière sera encaissée en cas de dégradation constatée

Le règlement s'effectuera au moyen de **2 chèques** (caution, et paiement) libellés à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Le **chèque de 500 €** sera restitué après constatation du bon état général du matériel et du bon état de fonctionnement.

### IV ASSURANCE

L'organisateur reconnaît avoir une **police d'assurance Responsabilité Civile** qui couvrira les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des matériels mis à disposition. Cette police — **COPIE À JOINDRE** —

**RC portant le N°**

**souscrite le**

**auprès de**

### V RESPONSABILITE

Dans l'exécution du présent contrat, seule est engagée la responsabilité de l'organisateur.

Fait en double exemplaires à Parçay-Meslay

*Dont un remis à l'intéressé ce jour*

(Faire précéder la signature de la mention

manuscrite « Lu et Approuvé »)

Le Maire, B. FENET

L'Organisateur